

COMPAGNIE D'ARC DE COIGNY
LES ATELIERS
9 RUE DES FRERES DEVERIA
35300 FOUGÈRES

Tél Président : 06 51 37 88 55



Fougères, le 23 Juin 2026

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 20 Juin 2026 à 15h00**

Membres présents :

18 présents + 9 procurations : 27 (liste d'émargement (cf documents annexes n°1)

ARMAND Xavier, ARNOLD James, BEAULIEU Anne, BEAULIEU Sylvain, BIENNASSIS Sylvain, COUASNON Frédéric, DELIOT Soizic, DUFOUR Mickaël, FAURE Rozenn, JUGUET Sonia, JUGUET Vincent, LEGRAND Emmanuel, MAGNET Sébastien, MONTEL Alexis, PELE Julien, PEPIN Joseph, RAITE Steven, SOUBELET Miguel.

Membres excusés :

BEAULIEU Stefan (procuration à BEAULIEU Anne); BIGOT Fabrice (procuration PELE Julien), COLIN Julien (procuration à Alexis MONTEL), DOREMUS Thibaut (procuration BEAULIEU Sylvain), DUPAS Bernard (procuration BEAULIEU Sylvain), DUPUIS Sophie (procuration JUGUET Sonia), GRONIER Jean (procuration JUGUET Vincent), MORICET Sophie (procuration MAGNET Sébastien), RICHARD Johann (procuration Alexis MONTEL).

Membres absents :

BIROT Maxence, BUIN Vivien, CATTARUZZA Eric, DUCHATELET Arnaud, GINO Kevin, GRIMPLET Esteban, BRIVEAU Jean-Michel, HELLEU Morgane, HELLEU Thierry, JEZEQUEL Michaël André, LE MOUILLOUR Catherine, LEMELLE Maelyss, LEPANNETIER Régis, LESIGNE Guillaume, LHERMENIER Virginie, MARTIN Maxime, MOIREZ Virginie, NICOL Lyliana, PRONO Alan, VINCENT Anna.

L'Assemblée Générale Extraordinaire débute à 15h15.

Rapport Moral de la saison 2025-2026

Cette assemblée générale extraordinaire s'est ouverte sur le rapport moral prononcé par le Président de la Compagnie, Alexis MONTEL.

Il s'agit d'une Assemblée Générale Extraordinaire car la date a été avancée : elle se tient normalement en septembre, début de saison sportive, et le Conseil d'Administration a fait le choix de la déplacer en fin de saison sportive pour cette année et les années à venir.

Sur la saison 2025-2026, 58 archers dont 11 jeunes ont adhéré à la Compagnie.

Rapport d'activités

Sur la saison sportive 2025-2026, la Compagnie a organisée et/ou participé les évènements suivants:

- Forum des associations
- Ateliers matériel
- Assemblée Générale Ordinaire
- Concours Mini-Fougères
- Soirée Halloween
- Tir de Noël débutant jeunes
- Concours hivernal à la salle Mimi Reno
- Rencontre amicale jeunes et adultes débutant
- Challenge club
- Concours Mini-Fougères débutants
- Séances "multisport handicap"
- Tir du Roy
- Réunions du Conseil d'Administration

Rapport financier

Présentation des comptes

(cf documents annexes n°2)

Pour le bilan financier sur l'année 2025-2026, la Compagnie est à l'équilibre de son budget (période 01/09/2025 au 10/06/2026).

La subvention de la mairie n'est pas encore arrivée à la date de l'Assemblée Générale. Elle entrera dans les comptes de la période 2026-2027.

Pour rappel, la demande de subvention (de la part de la mairie) pour l'achat matériel est possible tous les 4 ans. Si la Compagnie doit investir dans du gros matériel, l'utilisation de fonds propres serait envisageable. Un dossier de demande de sponsoring et un dossier de demande de mécénat sont aussi en cours.

Approbation des comptes :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 2

Les comptes sont approuvés.

Présentation du budget prévisionnel pour la saison sportive 2026-2027

(cf documents annexes n°3)

Le budget prévisionnel établi est de 12910,00 €.

Approbation du budget prévisionnel :

- Pour : **25**
- Contre : **0**
- Abstention : **2**

Le budget prévisionnel est approuvé.

Etat des comptes :

- Compte courant : **4978,61 €**
- Epargne : **9535,41 €**

Bilan sportif

(cf documents annexes n°4)

La Compagnie a été engagée sur 54 concours (niveaux départemental, régional et national) toutes disciplines confondues (classiques, poulies, 3D, nature, run archery).

Plus de la moitié des engagés est montée sur les podiums.

Bilan débutant jeunes et adultes

Un bilan concernant les archers débutants jeunes encadrés par Sébastien MAGNET et Sophie MORICET (suppléant Sylvain BEAULIEU) a été présenté. Le groupe était composé de 5 archers de U15 à U18. Les cours ont été construits autour de tirs ludiques sur des thèmes variés. Des jeunes débutants ont participé aux concours débutants en salle.

Le groupe adultes débutants (9 archers) a été encadré par Sonia JUGUET. L'ensemble des archers passent en 2ème année.

Le groupe des adultes 2ème année (8 archers) a été encadré par Vincent JUGUET. L'ensemble du groupe a bien progressé.

Le concours rassemblant les 1ère année et 2nde année a été une bonne expérience pour les archers car il a permis les rencontres entre archers des différents groupes et facilité le passage des 1ères années dans les groupes expérimentés.

Cotisations club

Une augmentation des cotisations avait été votée lors de l'Assemblée Générale de 2023 mais n'a pas été appliquée. Ces tarifs seront appliqués pour la saison 2026-2027.

Les tarifs seront publiés sur le site internet.

Pour rappel:

- Adultes : 140 euros

- Jeunes : 115 euros
- Poussins : 100 euros
- Prêt de matériel pour initiation : 80€
- Location d'arc (2nde année) : 30 €/trimestre (avec caution de 350€)
- Droit de paillon : 25€

Election des membres du CA

2026 est une année électorale pour le Conseil d'Administration. Tous les membres sont sortants.

Se sont présentés pour faire partie du prochain Conseil d'Administration :

- Joseph PÉPIN : pour : 25, contre : 0, abstention: 0
- Alexis MONTEL : pour : 23, contre : 1, abstention : 1
- Sylvain BIENNASSIS : pour : 18, contre : 4, abstention : 3
- Rozenn FAURE : pour : 25, contre : 0, abstention: 0
- Julien PELÉ : pour : 25, contre : 0, abstention: 0

Le nouveau Conseil d'Administration se compose de Joseph PEPIN, d'Alexis MONTEL, de Sylvain BIENNASSIS, de Rozenn FAURE et de Julien PELE.

Le Conseil d'Administration élira les membres du bureau lors de sa première réunion.

Révision des statuts de la Compagnie

Les Statuts actuels ont été validés en 2022.

Le Conseil d'Administration a procédé à une révision des statuts. Cette révision est présentée ce jour.

Approbation de la nouvelle révision des statuts:

- Pour : 22
- Contre : 2
- Abstention : 1

Les nouveaux statuts sont approuvés.

Les nouveaux statuts seront disponibles sur le site internet de la Compagnie et mis à disposition sur le tableau d'affichage.

Révision du Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur actuel a été validé en 2021.

Le Conseil d'Administration a procédé à une révision du règlement intérieur. Cette révision est présentée ce jour.

Approbation de la nouvelle révision du Règlement Intérieur:

- Pour : 21
- Contre : 2
- Abstention : 2

Le nouveau Règlement Intérieur est approuvé.

Le nouveau Règlement Intérieur sera disponible sur le site internet de la Compagnie et affiché sur le tableau d'affichage.

Présentation des documents applicables aux formations et concours

Deux notes internes ont été créés par le Conseil d'Administration et communiquées lors de cette assemblée pour répondre aux questions des adhérents concernant les remboursements liés :

- aux concours (frais d'inscription et participation aux déplacements)
- aux formations (frais d'inscription et participation aux déplacements)

Présentation des commissions

Des commissions sont mises en place au sein de la Compagnie pour organiser les évènements, entretenir le matériel, assurer les entraînements.

Les différentes commissions: entraînements, installations, matériel, communication, concours et intendance

Les adhérents sont invités, s'ils le souhaitent, à rejoindre une ou des commissions.

Les commissions sont décrites sur le site internet de la Compagnie (Vie du club > Commissions).

Comportement à tenir en cas de comportement inapproprié

Un rappel a été fait sur les comportements à avoir en cas de signalement de comportement inapproprié.

Le Président rappelle qu'en cas de problème au sein de la Compagnie, il faut le signaler dès les premières constatations.

De la documentation concernant le harcèlement a été ajoutée sur le site internet de la Compagnie.

Il a été demandé qu'un affichage soit ajouté sur le panneau.

Présentation du site internet

Le site internet de la Compagnie a été mis à jour. L'objectif est que le site serve de source d'information aux adhérents.

Seront disponibles sur le site internet les statuts, le règlement intérieur, les notes internes relatives aux concours et formations, les concours à venir (une liste non exhaustive), les horaires des entraînements. Cette liste n'est pas exhaustive.

Entraînements de la saison 2026-2027

Pour la saison 2026-2027, la Compagnie conserve les mêmes créneaux en salle que pour la saison 2025-2026.

Premiers secours

Une remarque a été faite sur l'absence de trousse à pharmacie. Il est acté de remettre en place une trousse à pharmacie qui sera déplacée selon le lieu des entraînements ou de manifestations.

En salle (aux Ateliers), la trousse sera rangée dans le chariot sorti lors des entraînements ; au terrain de Paron, la trousse sera rangée dans le cabanon ; lors de manifestations, la trousse sera auprès des organisateurs.

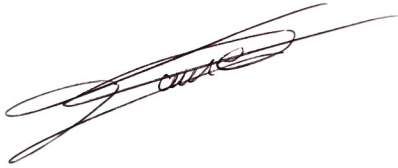
Il a également été évoqué des formations de premier secours.

Remise des récompenses et des distinctions

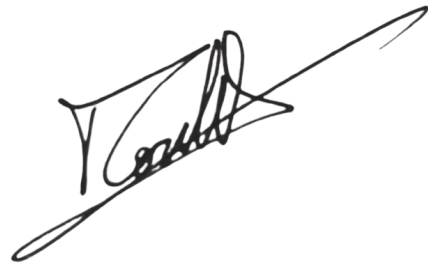
Les distinctions ont été remises aux archers ayant passés et réussis des flèches.

Fin de la réunion à 18h07

La Secrétaire-adjointe,
Mme Faure Rozenn

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Faure Rozenn', written in a cursive style.

Le Président,
M. Montel Alexis

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Montel Alexis', written in a cursive style.